

## VILLE DE SAINT-ZOTIQUE

### AVIS PUBLIC

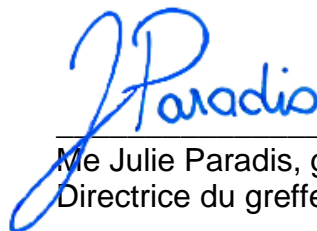
#### ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Me Julie Paradis, directrice du greffe et des affaires juridiques de la Ville de Saint-Zotique, que le conseil municipal de la Ville a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 27 août 2024 à 19 h, le règlement suivant :

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS – RÈGLEMENT NUMÉRO 781-1**

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement aux heures de bureau, à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Zotique, au 1250 de la rue Principale, à Saint-Zotique ou via le site Web de la Ville.

Le règlement est entré en vigueur le 29 août 2024.



---

Me Julie Paradis, greffière  
Directrice du greffe et des affaires juridiques